

## **Assemblées des États membres de l'OMPI**

**Soixante-deuxième série de réunions**  
**Genève, 4 – 8 octobre 2021**

### **MISE À JOUR DE LA LISTE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ADMISES EN QUALITÉ D'OBSERVATRICES À L'OMPI**

*Document établi par le Secrétariat*

#### **INTRODUCTION**

1. À la cinquante-huitième série de réunions des assemblées des États membres de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et des unions administrées par l'OMPI (assemblées) tenue du 24 septembre au 2 octobre 2018, les assemblées ont accueilli favorablement l'approche exposée dans le document A/58/8 intitulé "Actualisation de la liste des organisations non gouvernementales admises en qualité d'observatrices à l'OMPI". Ledit document contenait une analyse de l'augmentation du nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) admises en qualité d'observatrices par les assemblées au cours des deux dernières décennies, ainsi que des taux de participation respectifs des observateurs aux sessions des assemblées et des comités de l'OMPI et présentait en outre une procédure de mise à jour de la liste des ONG dotées du statut d'observateur afin d'atténuer les difficultés liées à cette augmentation (voir les paragraphes 25 et 26 des documents A/58/8 et A/58/11). Le Secrétariat ferait ensuite rapport aux assemblées sur les résultats de la mise à jour de la liste des ONG ayant le statut d'observateur, à savoir les réponses au questionnaire, ainsi que sur toute révision apportée à la liste, ce qui est l'objet du présent document.

#### **PROCESSUS DE MISE À JOUR**

2. Sur la base de la décision susmentionnée, le Secrétariat a pris plusieurs mesures, comme indiqué au paragraphe 10 du document A/58/8, pour recenser les ONG qui n'existent plus ou ne souhaitent plus participer aux sessions des assemblées et des comités de l'OMPI.

3. En mai 2019, le Secrétariat a diffusé une première enquête par le biais de la note C. N 3904, demandant à toutes les ONG admises en qualité d'observatrices à l'OMPI, dont la liste figurait à l'annexe du document A/58/INF/1Rev. mais qui n'avaient pas participé aux assemblées ou aux comités de l'OMPI<sup>1</sup> durant la période comprise entre 2013 et 2017, de confirmer qu'elles restaient intéressées par les travaux de l'OMPI et qu'elles souhaitaient conserver leur statut d'observateur<sup>2</sup>.

4. Cette première communication a été suivie de deux rappels, à savoir les notes C. N 3925 et 4045, envoyées respectivement en décembre 2019 et novembre 2020 aux ONG qui n'avaient pas encore répondu. Un troisième rappel a été envoyé en mars 2021 aux ONG qui n'avaient répondu à aucune des trois notes précédentes et pour lesquelles le Secrétariat avait trouvé des coordonnées nouvelles ou supplémentaires.

5. Enfin, le Secrétariat a informé les ONG concernées, c'est-à-dire celles qui n'avaient répondu à aucune des communications susmentionnées, par la note C. N 4067 datée du 19 avril 2021, que, conformément à la décision susmentionnée adoptée par les assemblées en 2018, l'absence de réponse à l'enquête et aux communications de suivi, avait été considérée comme une indication selon laquelle l'ONG ne souhaitait pas conserver le statut d'observateur à l'OMPI. En conséquence, les ONG concernées ont été retirées de la liste des organisations admises en qualité d'observatrices à l'OMPI le 16 avril 2021.

6. Les ONG concernées ont également été informées que ce retrait n'affectait pas le statut d'observateur ad hoc d'une organisation au sein d'un comité de l'OMPI et qu'un "principe de rétablissement" avait été mis en place selon lequel les ONG concernées pouvaient demander à recouvrer leur statut d'observateur sans qu'il soit nécessaire de déposer une nouvelle demande, dans un délai d'un an après leur retrait de la liste, soit jusqu'au 16 avril 2022.

## RÉSULTATS

7. Conformément à la procédure de mise à jour décrite ci-dessus, le Secrétariat a recensé 168 ONG, sur un total de 341 admises en qualité d'observatrices à l'OMPI à partir de 2017, qui n'avaient pas participé aux sessions des assemblées ou des comités de l'OMPI pendant la période comprise entre 2013 et 2017. À l'issue du processus de mise à jour, 64 ONG (38%) au total sur les 168 visées avaient répondu au questionnaire et fourni au Secrétariat des coordonnées actualisées. Ces informations ont été utilisées pour mettre à jour les documents et bases de données concernant les observateurs à l'OMPI. La grande majorité, soit 95% environ, des ONG qui avaient répondu à l'enquête ont demandé à conserver leur statut d'observateur, tandis que 5% seulement ont expressément demandé à être retirées de la liste des observateurs. En conséquence, ces dernières, ainsi que toutes les ONG qui n'avaient répondu à aucune des communications envoyées, ont été retirées de la liste des observateurs, soit un total de 107 (environ 64%) sur les 168 ONG visées<sup>3</sup>. Jusqu'à présent, trois ONG sur les 107 qui avaient été supprimées ont demandé à recouvrer leur statut d'observateur en

---

<sup>1</sup> Le terme "comités" désigne le Comité consultatif sur l'application des droits (ACE), le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), le Comité des normes de l'OMPI (CWS), le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au Folklore (IGC), le Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR), le Comité permanent du droit des brevets (SCP) et le Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT).

<sup>2</sup> Le processus de mise à jour portait uniquement sur le statut d'observateur octroyé par les assemblées. Le statut d'observateur ad hoc octroyé par un organe subsidiaire de l'OMPI n'était pas concerné.

<sup>3</sup> Pour la liste détaillée des ONG avec le statut d'observateur qui ont été retirées de la liste des observateurs à l'OMPI, voir le "Tableau A" (ONG internationales) et le "Tableau B" (ONG nationales) à l'annexe du présent document.

invoquant le “principe de rétablissement” et ont donc été réinscrites sur la liste des observateurs<sup>4</sup>. Avec les ONG nouvellement admises en qualité d’observatrices en 2018, 2019 et 2020, 268 organisations au total, à savoir 189 ONG internationales et 79 ONG nationales, sont actuellement admises en qualité d’observatrices à l’OMPI par les assemblées.

*8. Les assemblées de l’OMPI, chacune pour ce qui la concerne, sont invitées à prendre note du document intitulé “Mise à jour de la liste des organisations non gouvernementales admises en qualité d’observatrices à l’OMPI” (document A/62/4 Rev.).*

[L’annexe suit]

---

<sup>4</sup> Pour la liste détaillée des ONG ayant le statut d’observateur concernées, voir le “Tableau C” et le “Tableau D” à l’annexe du présent document.

Figure : Part des ONG observatrices visées par la procédure de mise à jour et finalement retenues ou non retenues en qualité d'observatrices (les chiffres tiennent compte des ONG ayant recouvré le statut d'observateur)

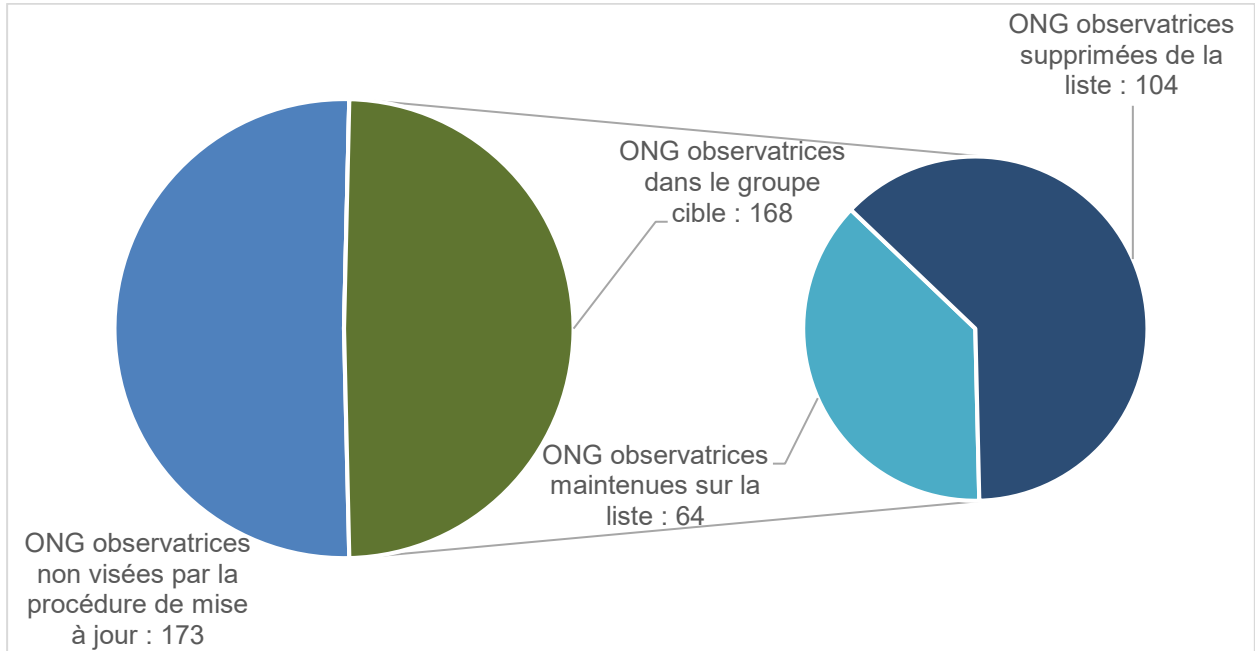


Tableau A : ONG internationales retirées de la liste des observateurs

**Nom de l'ONG internationale**

ActionAid  
Afro-Asian Book Council  
Alfa-Redi  
Alliance des sociétés cinématographiques européennes  
Alliance européenne des agences de presse  
Asia & Pacific Internet Association  
Association du droit international  
Association du transport aérien international  
Association européenne des industries de l'informatique et des télécommunications  
Association européenne des radios  
Association européenne pour l'administration de la recherche industrielle  
Association européenne pour la protection des cultures  
Association internationale de l'hôtellerie et restauration  
Association internationale de publicité  
Association internationale des arts plastiques  
Association internationale des auteurs de comics et de cartoons  
Association internationale des avocats du monde et des industries du spectacle  
Association internationale des études et recherches sur l'information  
Association internationale des interprètes de conférence  
Association IQSensato  
Association pour la promotion de la propriété intellectuelle en Afrique  
Association pour la protection de la propriété industrielle dans le monde arabe  
Association pour une infrastructure de l'information libre  
Bureau européen des unions de consommateurs  
Centre for Innovation Law and Policy  
Coalition for Intellectual Property Rights  
Comité des instituts nationaux d'agents de brevets  
Commission internationale de juristes  
Computer Professionals for Social Responsibility  
Confédération internationale des travailleurs intellectuels  
Conseil européen de l'industrie de la bande magnétique  
Conseil européen des chambres de commerce américaines  
Conseil francophone de la chanson  
Conseil international de la danse  
Consumers International  
Entidad de Gestión de Derechos de los Productores Audiovisuales  
European Cable Communications Association  
European Composer and Songwriter Alliance  
European Generic medicines Association  
Fédération arabe pour la protection des droits de propriété intellectuelle  
Fédération des scénaristes d'Europe  
Fédération européenne des mandataires de l'industrie en propriété industrielle  
Fédération européenne des réalisateurs de l'audiovisuel  
Fédération internationale des architectes d'intérieur  
Fédération internationale des associations de distributeurs de films  
Fédération internationale des bureaux d'extraits de presse  
Fédération internationale des organisations d'hôteliers, restaurateurs et cafetiers  
Fédération internationale des producteurs de films indépendants  
Fédération latino-américaine des éditeurs de musique

**Nom de l'ONG internationale**

Fédération mondiale des annonceurs  
Groupement international des artistes interprètes ou exécutants  
Hipatia Cultural Association  
Institut de droit communautaire  
Institut international des communications  
Institut latino-américain de haute technologie, d'informatique et de droit  
International Alliance of Orchestra Associations  
International Anticounterfeiting Coalition, Inc., Inc.  
International Association of IT Lawyers  
International Communications Round Table  
International Franchise Association  
International Intellectual Property Alliance  
International Music Managers Forum  
International Poetry for Peace Association  
International Policy Network  
Licensing Executives Society (International)  
Organisation de la télévision ibéroaméricaine  
Organisation ibéro-américaine des droits d'auteur-Latinautor Inc. (statut d'observateur rétabli, voir le "Tableau C")  
Organisation internationale des journalistes  
Public Interest Intellectual Property Advisors  
Rights & Democracy  
Royal Institute of International Affairs (Chatham House)  
Royal Society for Encouragement of Arts, Manufactures and Commerce  
Scandinavian Patent Attorney Society  
Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition  
Société arabe pour la propriété intellectuelle (statut d'observateur rétabli, voir le "Tableau C")  
Société internationale pour le droit d'auteur  
Southern and Eastern Africa Copyright Network  
Special Libraries Association  
Syndicat international des auteurs  
Union des journalistes africains  
Union des radiodiffusions des Caraïbes  
Union internationale des avocats  
3 → Trade – Human Rights – Equitable Economy

Tableau B : ONG nationales retirées de la liste des observateurs

**Nom de l'ONG nationale**

Alliance pour les droits des créateurs  
Alliance Towards Harnessing Global Opportunities Corporation  
American BioIndustry Alliance  
Association Bouregreg  
Association coréenne des conseils en brevets (le statut d'observateur a été rétabli, voir le "Tableau D")  
Association italienne pour les bibliothèques  
Association nationale des artistes interprètes  
Association pour la promotion de l'innovation scientifique  
Association syrienne en faveur de la propriété intellectuelle  
Center for Information Society and Intellectual Property  
Centre brésilien de relations internationales  
EXIT Centre – Information Technology Business Support Centre  
Fundação Getulio Vargas  
Fundación para la Difusión del Conocimiento y el Desarrollo Sustentable Vía Libre  
Healthcheck  
Innovation Business Club  
Institut du droit du commerce international et du développement  
Institut sud-africain du droit de la propriété intellectuelle  
Intellectual Property Left  
International Intellectual Property Society  
Korean Progressive Network  
Mexican National Association of Pharmaceutical Manufacturers  
Picture Archive Council of America  
United States Telecommunications Association

Tableau C : ONG internationales dont le statut d'observateur a été rétabli sur demande

**Nom de l'ONG internationale**

Organisation ibéro-américaine des droits d'auteur-Latinautor Inc.  
Société arabe pour la propriété intellectuelle

Tableau D : ONG nationales dont le statut d'observateur a été rétabli sur demande

**Nom de l'ONG nationale**

Association coréenne des conseils en brevets

[Fin de l'annexe et du document]